



Les organisations syndicales CGT Educ'action, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNEP-FSU, FNEC-FP FO et SUD éducation de la Loire, ont constaté et alerté sur l'improvisation totale dans laquelle s'est déroulée cette rentrée d'automne, tant sur le plan sanitaire avec les carences de protection des personnels et des élèves que sur la décision indigne de réorganiser au rabais, à la dernière minute, l'hommage à notre collègue Samuel Paty.

- Nous dénonçons la suppression, lundi 2 novembre, du temps d'échange pourtant nécessaire dont avait besoin l'ensemble de la communauté éducative dans le cadre de l'hommage à notre collègue Samuel Paty.
- Nous dénonçons les communications trop tardives du Ministère et les revirements de situation de dernières minutes laissant les collègues dans l'incompréhension et les contraignant à renoncer à des organisations collectivement décidées et travaillées.
- Nous dénonçons les carences de protections des agent-es liées à la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ceci est pourtant une obligation réglementaire et est de la responsabilité des employeurs publics qui doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette protection. Nous demandons donc des conditions sanitaires suffisantes. En particulier, les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives doivent être mis en place.

La situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. C'est pourquoi nous demandons de procéder dès à présent au recrutement de personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire ainsi qu'à la titularisation des contractuel-le-s.

Nous exigeons également que les collègues vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables soit placé-e-s en ASA afin de les protéger.

- Plus largement, nous dénonçons l'absence de dialogue social au sein de l'Education Nationale et le mépris de l'institution. Nous constatons que les revendications pourtant légitimes des personnels sont systématiquement niées par le Ministre. Au contraire, nous assistons à l'imposition de mesures éducatives rétrogrades et néfastes pour les élèves et les collègues, et ce, contre l'avis unanime des personnels.

C'est pourquoi la CGT Educ'action, le SNES-FSU, le SNUIPP-FSU, la FNEC-FP-FO et SUD Education de la Loire appellent l'ensemble des personnels, titulaires et contractuel-le-s, à faire grève le mardi 10 novembre. Nous appelons les équipes à se réunir dans leur établissement afin de rédiger des revendications propres au contexte actuel ou, plus largement, pour imaginer et améliorer l'Ecole d'après.

Une action est organisée de 10h à 12h devant la DSDEN de la Loire, 11 rue des Docteurs Charcot, Saint Etienne. Cette action a fait l'objet d'une déclaration officielle en Préfecture. Les organisations syndicales présentes recueilleront les revendications des équipes afin de les porter au DASEN.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous appelons tous les participant-e-s à respecter les gestes barrières et le port du masque. Concernant l'autorisation de déplacement, munissez-vous de l'attestation de déplacement dérogatoire et cochez la case « déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ». De plus, nos justificatifs de déplacements professionnels mentionnent explicitement la DSDEN. La préfecture nous informe qu'aucun déplacement en cortège des établissements jusqu'au rassemblement ne sera possible. Nous demandons donc aux participants de se déplacer seul-e-s ou en petit groupe sans bloquer la circulation.